Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins

vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des

Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 50 (1942)

Heft: 51: Weihnachtsnummer

Artikel: Insomnie

Autor: Bribosia, Robert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-548621

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Que faire? Faudrait-il chercher à s'orienter vers la création de sections cantonales ou au contraire de sections régionales indépendantes en tenant compte des grands compartiments de terrain?

Une certaine centralisation comme la création de sections cantonales, desquelles dépendraient des sous-sections, offrirait-elle des avantages? Serait-ce au contraire un danger et vaudrait-il mieux décentraliser le plus possible en créant des sections régionales?

Autant de questions qui se posent et qui s'avèrent extrèmement difficiles à résoudre.

Le fait qui, plus que tous les autres, motive une réorganisation est celui-ci: c'est le manque d'unité dans le travail et dans les directives que reçoivent les sections.

En effet, dans le territoire d'un canton, d'un arrondissement territorial ou d'une brigade, de nombreuses instances intéressées au recrutement d'un personnel volontaire et à la collecte de matériel, travaillent et «prospectent» sans aucune liaison les unes avec les autres.

C'est un fait qui nous parait grave et de nature à tout désorganiser, en empêchant une répartition rationnelle des possibilités d'une région en personnel ou en matériel, ainsi qu'en décourageant les bonnes volontés.

Par exemple si le président d'une section veut collecter du matériel, recruter du personnel, organiser des postes de secours et qu'il se met en campagne après avoir orienté son comité, il s'aperçoit que les samaritains et la population ont été sollicités à son insu, par les représentants de la D. A. P., le médecin territorial ou de brigade quand ce n'est pas par des médecins de bataillons ou de régiments frontières ou encore par des institutions privées.

Du personnel a été recruté, de nombreux postes créés, du matériel récolté et la population sollicitée de droite et de gauche.

Comment travailler sainement dans de telles conditions?

Le travail a été fait et c'est l'essentiel direz-vous. C'est vrai, mais combien de faux-pas, de tâtonnements, de sollicitations répétées, qui donnent à la population une impression de désordre et de manque de coordination dans le travail!

Loin de nous l'idée d'accaparer et de monopoliser l'organisation des services volontaires sanitaires de la D. A. P. et des gardes locales! Nous ne sommes au contraire là que pour servir et satisfaire les désirs de ces instances militaires dans la mesure de nos moyens.

Il semble cependant qu'il serait profitable pour tous que, dès qu'il s'agit de recruter du personnel sanitaire volontaire, de récolter du matériel et des fonds, la population et en particulier les sections de samaritains ne soient sollicitées que par un seul et même canal: le président de la section de la Croix-Rouge de leur région.

Ne serait-il pas préférable alors d'avoir, pour les questions militaires, une autorité centrale de la Croix-Rouge par brigade frontière ou par arrondissement territorial, autorité à laquelle les médecins intéressés, les représentants de la D. A. P. pourraient s'adresser?

Ces médecins ou ces représentants de la D. A. P. prendraient contact avec cette autorité de la Croix-Rouge en lui disant: il me faut tel personnel, tel matériel, à tel endroit et dans tel délai. - Cette façon de faire donnerait de l'unité dans le travail et la population ne serait plus sollicitée que par les sections de la Croix-Rouge. Chacun serait mis alors à sa vraie place.

Les femmes aptes au service et libres de toutes charges seraient mises à la disposition du Médecin-chef de la Croix-Rouge (pour les E. S. M., trains sanitaires, etc.). Les inaptes, pour des questions physiques ou pour des questions de charges de famille, seraient attribuées à la D. A. P. et aux médecins territoriaux ou de brigade pour leurs organisations locales.

Insomnie

Dans le profond silence, où te plonge la nuit Recru de lassitude, étendu sur la paille Tu cherches le sommeil, mais le sommeil te fuit. Et de tes souvenirs, la ronde te tenaille. Toute ta vie en bloc défile sous tes yeux Tu te revois, enfant, guidé par une mère Suivant tes premiers pas d'un regard anxieux Tu revois tes sept ans et ta gravité fière D'être enfin parvenu à l'âge de raison. Tes gros chagrins d'enfant, qu'une maman console Les joies que de donnait ta vie à la maison Tes tout premiers amis, tes compagnons d'école, Tout revit à tes yeux... et tu voudrais dormir. Cette évocation te semble trop cruelle. Mais le sommeil te fuit, et de tes souvenirs La ronde te poursuit. Alors tu te rappelles Quand la première fois, tu t'en fus au travail Tu te disais, joyeux: «Enfin, je suis un homme». Tu revis ton labeur dans ses moindres détails. Des joies que tu lui dois, tu calcules la somme Et tout ton être souffre ... et tu voudrais dormir Mais le sommeil te fuit. C'est à présent l'image De ta jeune compagne. Et, dans ton souvenir, Tu revois, tout ému, le jour de ton mariage. Frémissant, tu revis ton bonheur calme et doux. Le beau visage aimé se profile dans l'ombre. Tu revis ta fierté et de père et d'époux. Mais tu as tout perdu... et ton courage sombre Car je t'entends, tout bas, leur murmurer adieu. Non. Tu dois réagir, L'épreuve est passagère Et d'avoir tant souffert, ils t'en aimeront mieux. Vite elles finiront ces heures de misère Les baisers de l'épouse en dispensent l'oubli. Les bras de tes enfants, les larmes de leur mère Quel beaume à ton retour ... mais tu l'es endormi.

Robert Bribosia, prisonnier de guerre.

Quelle organisation faudrait-il alors envisager? Nous croyons que la solution la meilleure consisterait à maintenir les sections actuelles en y apportant les quelques modifications suivantes:

 I.—a) Inviter les sections, qui occupent à elles seules tout un canton, à créer des sections régionales qu'elles rendraient ensuite indépendantes;

b) Pousser les sections cantonales, qui ont déjà de nombreuses sous-sections locales, à transformer ces dernières en sections régionales puis à les rendre également indépendantes;

c) Maintenir l'organisation actuelle des sections de district; d) Créer des sections dans les régions qui en sont dépourvues.

Nous aurions de cette façon de nombreuses sections régionales indépendantes ni trop grandes, ni trop petites, disposant de communications faciles et, chose très importante, homogènes quant aux coutumes, la langue, la religion et les traditions. Tel serait le cas entre autre pour l'Ajoie, le Val-de-Travers, la Vallée de Joux, le canton de Glaris en entier, etc.

Wenn Matratzen,

dann Schlaraffia-Matratzen

Die weitaus besten in Material und Verarbeitung

SCHLARAFFIAWERK AG., BASEL Güterstr. 133 Telephon 4 26 70